



DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 69
Nombre de procurations : 7
Nombre de votants : 76
Date de la convocation : 11 décembre 2020
Date de publication : 25 décembre 2020

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 99/20

Objet

Autorisation d'engagement
et mandatement des crédits
d'investissement avant le
vote du budget

Secrétaire de séance

Mathieu BERTHAUD

Rapporteur :

Isabelle MANGIN

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) : P. Antoine, D. Bernardin, M. Berthaud, P. Blanchet suppléé par D. Stefanutti, A. Borneck, C. Bourgeois-République, S. Calinon, A. Callegher, S. Champanhet, J.P Chapin, G. Chauchefoin, C. Chautard, B. Chevaux, J.L Croiserat, J.P Cuinet, J.M Daubigny, C. Demortier, A. Diebolt, A. Douzenel, F. Dray, G. Fernoux-Coutenet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, D. Germond, D. Gindre, I. Girod, J. Gruet, O. Gruet, B. Guerrin, H. Guibelin, M.R Guibelin, A. Hamdaoui, M. Henry, M. Hoffmann, P. Jaboviste, L. Jarrot-Mermet, C. Jeanneaux, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, J. Lagnien, J.L Legrand suppléé par E. Grille, J. Lepetz, I. Mangin, S. Marchand, C. Mathez, M. Mbitel, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Nonnotte-Bouton, J. Pannaux, E. Pauvret, J. Péchinot, L. Rabbe suppléé par B. Barret-Paques, J.M Rebillard, F. Rigaud, C. Riotte, J.C Robert, J.Y Roy, T. Ryat, P. Sancey, J.M Sermier, G. Soldavini, J. Stolz, D. Troncin, P. Verne, P. Viverge.

Délégués absents ayant donné procuration :

I. Delaine à C. Demortier, N. Gomet à L. Jarrot-Mermet, P. Jacquot à M. Hoffmann, O. Lacroix à A. Diebolt, J.P Lefèvre à J.B Gagnoux, O. Meugin à J.P Fichère, A. Pernoux à J.Y Roy.

Délégués absents non suppléés et non représentés :

J.L Bonin, F. David, G. Ginet, A. Mathiot, C. Monneret, H. Prat, E. Saget, J. Zasempa.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.1612-1,

Considérant que le Budget Primitif 2021 sera soumis au vote du Conseil Communautaire en mars ou avril 2021, après le 31 décembre de l'exercice en cours,

Considérant les obligations de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole en matière d'engagement et de mandatement des dépenses d'investissement, afin d'assurer un fonctionnement normal des services,

Considérant qu'il est nécessaire d'optimiser la gestion par le recours aux facultés offertes par l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le Budget Primitif 2021 sera soumis au vote du Conseil Communautaire en mars ou avril 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **AUTORISE** par anticipation l'engagement, la liquidation et le mandatement des crédits d'investissement dans la limite du quart des crédits votés lors de l'exercice précédent comme indiqué ci-dessous :

Budget	Chapitre (Code)	Chapitre voté (libellé)	Total crédits ouverts (2020) en €	25% (2021) en €
BUDGET PRINCIPAL	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	619 361	154 000
BUDGET PRINCIPAL	204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	4 982 781	1 245 000
BUDGET PRINCIPAL	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 558 897	639 000
BUDGET PRINCIPAL	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	15 499 772	3 874 000
BUDGET PRINCIPAL	26	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	777 360	194 000
BUDGET PRINCIPAL	27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	300 000	75 000
TOTAL BUDGET PRINCIPAL			24 738 172	6 181 000
BUDGET ANNEXE TRANSPORTS	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	53 798	13 000
TOTAL BUDGET ANNEXE TRANSPORTS			53 798	13 000
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT AFFERMAGE	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	90 000	22 000
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT AFFERMAGE	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 800	5 000
TOTAL BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT AFFERMAGE			112 800	27 000
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT REGIE	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	90 000	22 000
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT REGIE	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	460 000	115 000
TOTAL BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT REGIE			550 000	137 000

- **NOTE** que ces dépenses feront l'objet d'inscriptions budgétaires lors de l'adoption du Budget Primitif 2021.

Fait à Dole,
Le 17 décembre 2020,
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,



Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Trésorerie Municipale du Grand Dole

Accusé de réception en préfecture
039-200010650-20201217-9920-DE
Date de télétransmission : 22/12/2020
Date de réception préfecture : 22/12/2020